

Assises de l'énergie

50 Côte-d'Or



Organisé par :



Quel avenir énergétique pour la Côte-d'Or ?

Jeudi 25 octobre 2012, 14h
au Palais des Congrès

Accueil et visite de l'exposition " Le parcours de l'énergie "
à partir de 13h00

En partenariat avec :



Dossier de presse



Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
nblanc@siceco.fr

SOMMAIRE

 Communiqué de presse

 1 Découvrir les origines des Assises de l'énergie en Côte-d'Or

 2 Se préoccuper de l'avenir énergétique de la Côte-d'Or

 3 Rencontrer les intervenants

 4 Aller plus loin : l'Étude «Stratégie Énergétique Départementale» du SICECO

 ANNEXES





Organisé par :



En partenariat avec :



L'avenir énergétique de la Côte-d'Or en question

Amenagement des ressources fossiles, augmentation des consommations ou multiplication des émissions de gaz à effet de serre, voici quelques-unes des grandes problématiques énergétiques à résoudre. Conscient des enjeux actuels et soucieux d'organiser, dès à présent, l'avenir énergétique de la Côte-d'Or, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO), en partenariat avec la DREAL, l'ADEME, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or et la Fédération des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), invite élus et acteurs du monde de l'énergie à se mobiliser lors des :

Assises de l'énergie en Côte-d'Or
le jeudi 25 octobre 2012 à partir de 13h
au Palais des Congrès de Dijon (Amphithéâtre Romanée-Conti)

Une première en Côte-d'Or

Inédites en Côte-d'Or, les Assises de l'énergie visent à une prise de conscience des participants sur la nécessité de prendre en main notre avenir énergétique localement. Quelle est la situation énergétique actuelle ? Quelle évolution est souhaitable ? Quelles sont les ressources potentielles, les outils disponibles, les acteurs compétents et les solutions envisageables ? Quelles sont les réglementations ? Comment le département peut-il s'adapter ? Autant d'interrogations qui trouveront leur réponse au cours de cette manifestation qui aspire, à terme, à une organisation coordonnée et efficace de la production et de la distribution d'énergie en Côte-d'Or, en cohérence avec le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), le Schéma départemental de développement durable (S3D) et les Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET) des collectivités.

Énergies et territoires au programme

Destiné aux élus cote-d'oriens et acteurs de l'énergie, cet événement sera animé par Philippe ROCHER, directeur du Cabinet METROL. Il s'articulera autour de deux tables rondes : *Quelles ressources pour quels territoires en Côte-d'Or ?* et *Comment un territoire peut-il s'organiser pour anticiper les problématiques énergétiques futures ?* État des lieux, ressources, atouts et particularité du département, réglementation, stratégies, acteurs, retours d'expériences, voici quelques-unes des principales thématiques qui seront abordées lors de cette demi-journée.

Les participants pourront prendre part aux débats et partager leurs expériences. Ils seront accueillis à partir de 13h00 et auront la possibilité de visiter une exposition intitulée « *Le parcours de l'énergie* » qui propose l'exploration de quatre thèmes (les différentes sources d'énergie primaire, la transformation en énergie secondaire, le transport du lieu de production au lieu de consommation et les solutions durables pour réduire les consommations d'énergie). Les échanges et tables rondes, quant à eux, commenceront à partir de 14h00.

Le SICECO et l'énergie

De par ses nouveaux statuts en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, le SICECO est devenu l'interlocuteur incontournable des communes pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables. Il profitera d'ailleurs des Assises de l'énergie en Côte-d'Or pour présenter l'Étude « Stratégie Énergétique Départementale » pour la Côte-d'Or, lancée avec les partenaires ci-dessus et le Grand Dijon.

Il a également confirmé son engagement en proposant à ses communes adhérentes les missions suivantes : pré-diagnostic énergétique du patrimoine bâti communal, développement des productions bois-énergie et photovoltaïque, ...

Contact presse : Nathalie Blanc - 03 80 50 85 09 - nblanc@siceco.fr

Créé en 1947, le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale. Il regroupe 664 communes de Côte d'Or qui lui ont délégué l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il s'assure ainsi du bon fonctionnement des réseaux électriques, finance et réalise des travaux de renforcement, d'extension et de dissimulation de ces mêmes réseaux. Le Syndicat traite également des problématiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les communes adhérentes ont le choix de transférer au SICECO les compétences liées aux missions de service public de distribution de gaz, d'éclairage public, de communications électroniques, d'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'achat d'énergie.

Dans le cadre de ses activités communes avec le gestionnaire de réseau ERDF, le SICECO s'engage à participer à la réduction des gaz à effet de serre par un développement harmonieux des réseaux électriques.

1

Découvrir les origines des Assises de l'énergie en Côte-d'Or

Des objectifs ambitieux

Amenagement des ressources fossiles, augmentation des consommations et des tarifs, objectifs européens du «3X20», indiscutablement la transition énergétique s'est amorcée et les habitudes devront évoluer. Mais concrètement, comment ces changements se traduiront-ils à l'échelle des territoires ? Quelle stratégie mettre en place pour accompagner ces bouleversements ? Quelles énergies favoriser ? Quels accompagnements ? Quels investissements ? Quels coûts pour le consommateur ? Quels sont les enjeux économiques locaux ? Le bouquet énergétique qui se profile devra passer par un déploiement coordonné des énergies renouvelables (biomasse, éolien, photovoltaïque, ...) avec les énergies de réseau (électricité, gaz). L'équilibrage entre les moyens de production très différents et la consommation nécessitera un réseau performant piloté par un outil de gestion moderne qui reste à construire. Cette tâche relève d'ailleurs du rôle du SICECO et de ses concessionnaires, ERDF et GRDF. En effet, le SICECO gère les réseaux d'électricité et de gaz qui appartiennent aux communes et qui seront directement impactés par l'injection de la production issue des énergies renouvelables.

Info +

Les objectifs européens du «3X20» :
En 2007, l'Union Européenne s'est fixée des objectifs ambitieux en matière d'énergie et de climat appelés «3X20» puisqu'ils consistent, d'ici l'horizon 2020 à :

- augmenter de 20 % l'efficacité énergétique
- diminuer de 20 % les émissions de CO₂
- couvrir 20 % des besoins énergétiques par les énergies renouvelables

S'engager dans le domaine des énergies

De par ses nouveaux statuts en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, le SICECO est devenu, en plus de ses compétences d'autorité organisatrice de la distribution et de la fourniture d'électricité, et de la distribution de gaz, l'interlocuteur incontournable de ses communes adhérentes en matière d'énergie.

Il a confirmé son engagement dans la lutte contre le changement climatique par la mise en place d'une politique locale de développement durable en accompagnant et conseillant les collectivités dans l'aménagement énergétique de leur territoire. Il propose notamment auprès de ses communes adhérentes des missions concrètes pour la réduction des gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables : pré-diagnostic énergétique du patrimoine bâti communal avec mise en œuvre de plans d'action et d'un suivi des consommations, actions de maîtrise de la demande d'électricité, schéma directeur d'éclairage public, étude de faisabilité des chaufferies bois et productions photovoltaïques, accompagnement des projets d'énergie renouvelable... Ces différents services permettent ainsi de contribuer aux objectifs fixés par la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2.

Par ailleurs, face aux objectifs fixés et au développement des différents plans (Schéma Régional Climat Air Énergie, Plans Climat-Énergie Territoriaux, ...), le SICECO souhaite définir la mise en œuvre opérationnelle, la coordination et la répartition des actions. C'est pourquoi il réalise actuellement une étude sur la thématique suivante « Stratégie Énergétique Départementale » afin d'éclairer les choix énergétiques futurs pour le territoire de la Côte-d'Or en tenant compte de la production décentralisée d'énergie, de l'arrivée des réseaux dits « intelligents » et du rapprochement des lieux de production de ceux de consommation. Le but final de cette étude est de définir les conditions de mise en œuvre de toute action en matière d'énergie pour atteindre les objectifs énergétiques fixés, de développer les activités du SICECO dans cette perspective et de conseiller tous les partenaires du Syndicat sur la manière d'atteindre collectivement les objectifs précités.

Info +

Les objectifs du Grenelle de l'environnement :

- diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050
- augmenter de 9 à 23 % la part des énergies renouvelables de la consommation d'énergie finale d'ici à 2020
- réduire la consommation des bâtiments existants de 38 % d'ici à 2020

C'est dans ce contexte que le SICECO a décidé d'organiser, en partenariat avec la DREAL, l'ADEME, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or et la Fédération des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), les premières « Assises de l'Énergie en Côte-d'Or » qui constitueront un temps fort d'échanges avec l'ensemble des élus et des acteurs sur les questions énergétiques actuelles.



2

Se préoccuper de l'avenir énergétique de la Côte-d'Or

Une première en Côte-d'Or

Inédites en Côte-d'Or, les Assises de l'énergie visent une prise de conscience sur la situation énergétique départementale. Quels sont les problèmes énergétiques actuels et futurs ? Quelles sont les ressources, les outils disponibles, les acteurs compétents et les solutions envisageables ? Quelles sont les réglementations ? Comment le département peut-il s'adapter ? Autant d'interrogations qui trouveront leur réponse au cours de cette manifestation qui aspire, à terme, à une organisation coordonnée et efficace de la production et de la distribution d'énergie en Côte-d'Or, en cohérence avec le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), le Schéma départemental de développement durable (S3D) et les Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET) des collectivités.

Énergies et territoires au programme

Destiné aux élus côte-d'oriens et acteurs de l'énergie, cet événement sera animé par Philippe ROCHER, directeur du Cabinet METROL. Il s'articulera autour de deux tables rondes (programme détaillé en annexes) :

- *Quelles ressources pour quels territoires en Côte-d'Or ? :*
Ressources, atouts et particularités du département, objectifs énergétiques et leviers pour y parvenir : Schéma Régional Climat Air Énergie, Schéma de raccordement des énergies renouvelables, Plan Climat-Énergie Territorial (PCET), Stratégie Énergétique Départementale et PCET départemental
- *Comment un territoire peut-il s'organiser pour anticiper les problématiques énergétiques futures ?*
Retours d'expériences d'élus côte-d'oriens (maîtrise de la demande en énergie, certificats d'économies d'énergie, mise en place d'un PCET), retour d'expériences de deux syndicats d'énergies (présentation d'une Société d'Économie Mixte productrice d'électricité à partir d'énergies renouvelables et projet participatif éolien) et perspectives (comment s'organisent les acteurs locaux ? Quels sont leurs besoins en formation ? Quels soutiens les acteurs régionaux peuvent-ils apporter ? Sous quelles formes ?)

Les Assises de l'énergie en Côte-d'Or sont l'occasion, pour chacun, d'échanger, de partager des informations, d'exprimer ses besoins afin d'organiser l'avenir énergétique du département.

Info +

Le Parcours de l'Énergie débarque en Côte-d'Or
À l'occasion des Assises de l'énergie en Côte-d'Or, le SICECO propose aux participants d'explorer l'exposition « le Parcours de l'Énergie ». Composée de 16 mètres de palettes reconditionnées en bois FSC, elle mêle manipulations interactives, quiz, illustrations, graphiques et fait participer le visiteur de manière ludique. Le parcours est composé de 4 grands pôles :

- les ressources (énergies fossiles et renouvelables)
- la transformation des énergies primaires en énergies secondaires
- l'acheminement de l'énergie
- l'utilisation au quotidien de l'énergie

Provoquer une prise de conscience et faire réagir le visiteur sur l'avenir énergétique de la planète, tel est l'objectif de cette exposition.

Accueil et visite de l'exposition «Le Parcours de l'Énergie» à partir de 13h00

14h15 : début des Assises de l'énergie en Côte-d'Or



Le Parcours de l'Énergie © SIEEEN



3

Rencontrer les intervenants

L'animateur des Assises de l'énergie en Côte-d'Or : Philippe ROCHER - Cabinet METROL

Créateur et Directeur du Cabinet METROL depuis 1984, Philippe ROCHER est consultant sénior en énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie. Il a animé plus de 100 colloques sur le thème de l'énergie, pour différents acteurs institutionnels, collectivités territoriales ou syndicats professionnels. Il organise et anime des sessions de formation professionnelle et des séminaires techniques sur les filières renouvelables. Il intervient également en formation initiale dans différents masters universitaires et écoles d'ingénieurs, dont l'Ecole des Mines de Paris et l'Ecole Centrale Paris.



Jacques JACQUENET - Président du SICECO

Jacques JACQUENET est ingénieur électricien à la retraite depuis 2004. Ancien Maire de Clamerey et ancien Président du SEP de Clamerey, il est Président du SICECO et membre du Conseil d'administration de la FNCCR depuis 2009. Il est également Président de l'Office de tourisme de la Butte de Thil depuis 1992 et Président de l'association Auxois Nord Service depuis 2008.



Didier CHÂTEAU - Directeur régional de l'ADEME

De formation initiale universitaire en Sciences humaines (histoire, psychologie, économie), Didier CHÂTEAU est enseignant de 1987 à 1997 et devient conseiller au cabinet de la Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de 1997 à 2001. Il intègre ensuite l'ADEME en Franche Comté, puis en Bourgogne en 2002 comme Directeur régional.



Raphaël CLAUSTRE - Directeur du Comité de Liaison des Énergies Renouvelables (CLER)

Raphaël CLAUSTRE est directeur du CLER, Réseau pour la transition énergétique depuis 2007 après avoir été en charge des projets européens pendant 4 ans. À ce titre, il anime un réseau associatif environnemental de 210 organisations (associations, collectivités, entreprises et organismes de formation) agissant au coeur des territoires dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et représentant près de 10 000 citoyens. Il assure également le travail de proposition et de concertation, lors de la Conférence environnementale et du Grenelle notamment. Il est ingénieur en physique de formation. Il a réalisé son mémoire de fin d'étude au Four Solaire de Mont-Louis. Il a travaillé de 2001 à 2003 comme ingénieur contrôle au CERN (Laboratoire européen de physique des particules).



Catherine LOUIS - Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Seine, Conseillère Générale de la Côte-d'Or et Maire de Val-Suzon (21)

Catherine LOUIS est maire de Val-Suzon, une commune de 240 habitants, depuis 2001 et Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Seine (communauté qui regroupe 20 communes pour 3300 habitants). Elle est également Conseillère Générale du canton de Saint-Seine-L'Abbaye et Présidente de la 5^{ème} Commission du Conseil Général (Éducation, Culture, Tourisme et Sports de haut niveau). Enfin, elle est Vice-présidente du Syndicat intercommunal de Défense, Protection et Restauration du site du Val-Suzon. La Communauté de Communes du Pays de Saint-Seine est le premier territoire de Bourgogne à avoir été doté d'un parc éolien en 2010. Il comporte 25 éoliennes de 2 MW chacune soit une puissance totale de 50 MW. En 2006, le Pays de Saint-Seine a rédigé sa charte forestière de Territoire. Dans ce cadre, il a été développé la filière Bois Energie avec 7 chaufferies Bois.





Rencontrer les intervenants

Nicolas HOUDANT - Directeur d'Énergies Demain

Nicolas HOUDANT est le fondateur et gérant de l'entreprise Energies Demain, qui compte aujourd'hui 30 collaborateurs. Il intervient dans le domaine de la politique environnementale depuis 1988. Il a à son actif de nombreuses méthodologies et missions d'accompagnement des collectivités territoriales et des institutions sur les politiques publiques de maîtrise de l'énergie et environnementales. De nombreux travaux ont été à l'initiative de Nicolas Houdant, en particulier les modèles de simulation de la demande et de calcul des émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui reconnus au niveau national. Avant la création d'Energies Demain en 2005, Nicolas Houdant a travaillé au sein de l'entreprise INESTENE dont il a pris la direction en 1997.



Alexis LAUTARD - Auxilia

Sa recherche principale de maîtrise porte sur le mécanisme de développement propre du protocole de Kyoto. Diplômé en finance et contrôle de gestion en 2001, il occupe un poste de gestion jusqu'en 2003 : date à laquelle il se réoriente en s'inscrivant à la Maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke au Québec. Sa formation lui a permis d'occuper des emplois dans des secteurs variés de 2004 à 2009 en France et au Canada : énergie & climat, recyclage métallurgique, compostage industriel, sites contaminés, systèmes de management environnemental... De retour en France, il s'est joint à l'équipe d'Auxilia et intervient sur les projets de Plans Climat Energie Territoriaux et d'Ecologie Industrielle et Territoriale.



François BELLOUARD - Chef du service Développement Durable, Directeur Études et Projets - DREAL

François BELLOUARD est Chef du Service Développement Durable (Climat, Énergie, Aménagement, Évaluation) à la DREAL Bourgogne depuis 2010. À ce titre, il participe à la mise en œuvre de la territorialisation du Grenelle (animation du comité de suivi du Grenelle, définition des priorités régionales, coordination du réseau des artisans du Grenelle, correspondant ADEME) ainsi qu'au pilotage des champs climat-énergie (co-pilotage avec le Conseil Régional de l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Énergie, mise en œuvre d'un plan d'action DREAL, co-animation avec l'ADEME du réseau des Plans Climats). Il contribue à la mise en œuvre du plan ville durable (animation et coordination du réseau régional EcoQuartier) et à la stratégie régionale des études pour le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Il a également en charge la gestion et la valorisation de l'information, la promotion du développement durable ainsi que l'aménagement durable (soutien à la planification intercommunale, animation des DDT, appui à l'agence d'urbanisme) et l'évaluation environnementale (pilotage régional, production de méthode, cadrage préalable, préparation des avis). François BELLOUARD est passé par l'École Polytechnique, l'École Nationale des Ponts et Chaussées (dominante Génie Civil et Construction) et a un Master d'Action Publique. Avant de rejoindre la DREAL Bourgogne, il a travaillé pour la DDE du Rhône sur la problématique de l'étalement urbain, la DDE de l'Allier en tant que Chef du Service Aménagement et Urbanisme et a été Directeur Études et Projets auprès du Directeur Régional de l'Équipement.





Rencontrer les intervenants

Dominique LAPÔTRE - Conseillère régionale, Membre de la Commission Environnement, développement durable et éco-responsabilité - Agriculture et Forêt - Conseil Régional de Bourgogne

Dominique LAPÔTRE est Conseillère régionale, 1^{ère} Adjointe au maire de Sens (89) et Vice-présidente de la communauté de communes du Sénonais (89).



Jean-Noël THOMAS - Responsable du service Environnement et Gestion Durable, Direction de l'Agriculture et de l'Environnement - Conseil Général de la Côte-d'Or

Jean-Noël THOMAS est Chef du service Environnement et Gestion Durable et adjoint au Directeur Agriculture et Environnement au Conseil Général de la Côte-d'Or. Il a en charge l'organisation et la mise en œuvre de la politique de préservation et de valorisation des ressources et des milieux naturels. À ce titre, il assure la mise en place de la politique environnement de gestion durable du Département dans les domaines des déchets, forêts, Espaces Naturels Sensibles (ENS), énergies renouvelables. Il coordonne et pilote aussi la mise en place des plans et schémas correspondants. Il est également chargé de l'organisation et la mise en œuvre de la politique départementale en matière de Développement Durable. Dans ce cadre, il pilote la concertation à l'échelle départementale de la révision et l'analyse du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement Durable, du Plan Climat Énergie Territorial,... . Il veille à la mise en place d'actions de sensibilisation en interne, aussi bien qu'en externe, et à la bonne conduite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes afin de faciliter et de faire émerger des projets (chaufferies-bois, ...).



Anne-Marie TERRAND - Vice-présidente du SICECO en charge de la Commission Développement Durable, Énergies renouvelables et Maîtrise de l'énergie

Anne-Marie TERRAND est Maire de Cussy-la-Colonne, une commune de 60 habitants et Vice-présidente de la Communauté de communes du Canton de Bligny-sur-Ouche. Elle est également Vice-présidente du SICECO, en charge de la Commission Développement Durable, Énergies renouvelables et Maîtrise de l'énergie.



Pascaline FISCH - Responsable de la Cellule Énergie du SICECO

Pascaline FISCH est Responsable de la Cellule Énergie du SICECO. À ce titre, elle conseille les élus dans tous les domaines liés à l'énergie et les sensibilise aux économies d'énergie. Elle valorise les travaux des communes générant des économies d'énergie grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie et en diffusant des actions exemplaires et motivantes. Elle a en charge d'accompagner les élus dans l'aménagement et l'exploitation de toute installation de production, de transport, de cogénération et de récupération d'énergie, de valorisation énergétique et de réseaux de chaleur. Pascaline FISCH optimise l'énergie dans le cadre de la maîtrise de la demande en électricité en trouvant des solutions simples et économiques aux contraintes électriques rencontrées par certains usagers. Elle encadre une Chargée de mission Bois-énergie et une Technicienne en énergie. Elle a obtenu un diplôme d'ingénieur thermicien en Génie Climatique et Énergétique à l'ENSAIS Strasbourg. Avant d'intégrer le SICECO, elle était responsable de la cellule projets spécifiques à ACIM JOUANIN (Evreux), responsable de la filière Génie Climatique au Centre de Formation d'Apprentis Saint Joseph (Dijon) puis Ingénieur Chargée d'affaires dans la société ADT Énergie (Dijon), spécialisée dans la gestion technique centralisée des bâtiments.



3

Rencontrer les intervenants

Henri GAUDÉ - Adjoint au Maire d'Is-sur-Tille (21), en charge des bâtiments communaux et des installations

Retraité du CEA Valduc, Henri GAUDÉ est adjoint au Maire d'Is-sur-Tille depuis 3 mandats. D'abord chargé du sport, de la culture et de l'animation, il est, depuis mars 2008, en charge des bâtiments communaux et des installations. Il est également délégué à la Communauté de Communes.



Alain HOUPERT - Sénateur de la Côte-d'Or - Président du Pays Seine-et-Tilles - Maire de Salives (21)

Alain HOUPERT est Président du Pays Seine-et-Tilles depuis 2008, Sénateur de la Côte-d'Or depuis 2008, Vice-Président délégué du Conseil Général de la Côte-d'Or (Conseiller Général du Canton de Grancey-le-Château depuis 1998), Maire de Salives et Président du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).



Emmanuel JULIEN - Président du Directoire de SERGIE (86)

Emmanuel JULIEN a été nommé Président du Directoire de SERGIES en juillet 2011, après avoir occupé pendant plus de 3 années le poste de Directeur général. Précédemment, il a rempli différentes missions de Direction au sein des entreprises du groupe ENERGIES VIENNE. Il est également Président du Club des SEM d'Énergies renouvelables constitué au sein de la Fédération des Entreprises Publiques Locales.



Guy HOURCABIE - Président du SIEEEN (58)

Guy HOURCABIE est Président du Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) et Vice-président délégué à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Il est également Conseiller Général, Maire de Tourcy-Lurcy et Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre (SDIS 58).



Daniel BELON - Directeur adjoint de la FNCCR, Délégué au développement durable des territoires

Daniel BELON est ingénieur de l'Institut National Agronomique et ingénieur général du corps des Ponts des Eaux et des Forêts. Il est également titulaire d'un diplôme de 3^{ème} cycle en management stratégique des entreprises de l'Institut Français de Gestion (ICG 1998). Daniel BELON est depuis septembre 2008 directeur adjoint et délégué au développement durable des territoires de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), une association créée en 1934 qui regroupe aujourd'hui plus de 500 collectivités territoriales et groupements de collectivités compétents pour la gestion de services publics locaux. À ce titre, il a la responsabilité des services chargés des énergies renouvelables et de la maîtrise de la consommation d'énergie, de l'éclairage public, de la gestion des déchets et des communications électroniques en haut et très haut débit. Après un premier poste au Ministère de l'Agriculture et de la Forêt comme chef de service à la DDAF de l'Eure, Daniel BELON a effectué plusieurs périodes successives de détachement dans des postes de direction de collectivités territoriales (directeur de l'agriculture, de l'aménagement rural et du tourisme, puis directeur général adjoint des services du Conseil Général de la Loire), d'établissements publics locaux (directeur général des services du SIEL - Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire -) ou de l'État (directeur régional de l'agence de l'eau Seine-Normandie).



Jean-Michel JEANNIN - Directeur du SICECO

Jean-Michel JEANNIN est Directeur Général des Services du SICECO depuis octobre 2005. Issu d'une formation d'ingénieur Arts et Métiers, il a passé, auparavant, douze années dans l'industrie pharmaceutique, chimique et cosmétique.



4

Aller plus loin: l'Étude «Stratégie Énergétique Départementale» du SICECO

Élaborer une planification énergétique de la Côte-d'Or

Conseiller pour plus d'efficacité énergétique, pourquoi pas... mais conseiller quoi ? Quelle énergie ? Sur quel territoire ? Sous quelle maîtrise d'ouvrage ? Est-il préférable de développer tel ou tel projet à l'échelle de la Commune, du Pays, de la Communauté de Communes ? Comment atteindre les objectifs fixés ? Comment mettre en œuvre les plans d'actions ? Quels seront les effets du déploiement des énergies renouvelables sur les réseaux existants ? Autant d'interrogations auxquelles le SICECO souhaite répondre pour mieux conseiller et accompagner ses communes et optimiser ainsi la qualité et l'efficacité du service proposé. Ce sont les raisons pour lesquelles le Syndicat a décidé de lancer une étude sur la thématique «Stratégie énergétique départementale». Réalisée en collaboration avec la DREAL, l'ADEME, la Région Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or mais aussi le Grand Dijon, cette étude permettra de définir les critères de choix en matière de déploiement des énergies renouvelables et de réseau. Il est aussi question de préparer l'avenir pour une meilleure maîtrise du coût d'accès à l'énergie pour tous les consommateurs.

S'appuyer sur l'existant

Cette étude reposera sur des données déjà recueillies dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) et, à terme, proposera des solutions cohérentes avec le SRCAE mais aussi avec les plans d'actions et les orientations définis dans les Plans Climat-Énergie Territoriaux déjà élaborés ou en cours. En effet, il s'agit ici de mutualiser les données et de coordonner les différentes études et actions.

Une étude, trois objectifs

L'étude «Stratégie énergétique départementale» comporte trois objectifs principaux :

- Une caractérisation énergétique des consommations, des productions existantes et des potentiels du territoire
- Une définition des axes stratégiques de développement des énergies renouvelables et de réseau selon un ou plusieurs scénarii
- Une déclinaison de plans d'actions opérationnelles à mettre en oeuvre tout en prenant en compte la production décentralisée d'énergie, l'arrivée des réseaux dits «intelligents» et le rapprochement des lieux de production de ceux de consommation. L'approche «client» n'est pas absente de cette étude puisqu'elle vise également à développer l'énergie ou un mix énergétique qui permettra de réduire le coût final pour le client.



Perspectives : deux maîtres mots, mutualiser et coordonner

Tout territoire, grand ou petit, peut s'emparer de son avenir énergétique, toutes énergies confondues, renouvelables comme de réseau. L'idée est de trouver le bouquet adapté aux ressources locales présentes, aux possibilités de production qu'offrent les réseaux existants et à leur potentiel de développement. Pour plus d'efficacité, les différents acteurs du monde de l'énergie se doivent de mutualiser leurs données, leurs retours d'expériences, et de coordonner leurs actions. Et parce que l'avenir énergétique du département passe également par les économies d'énergie, les acteurs devront imaginer la mise en place de nouvelles solutions financières pour que la diminution des investissements qui s'annoncent ne soit pas un frein au développement de mesures permettant des réductions dans la consommation d'énergie.



ANNEXES

 Présentation des partenaires



Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO)

Créé en 1947, le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale. Au 1^{er} janvier 2012, il regroupe 663 communes de Côte-d'Or. Propriétaires des réseaux électriques moyenne et basse tension, ces dernières lui ont délégué l'organisation du service public de distribution et de fourniture de l'électricité. Les communes ont ensuite le choix de lui transférer les compétences suivantes :

- distribution du gaz
- éclairage public
- achat d'énergie
- enfouissement des réseaux de télécommunication
- création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

En compétence partagée avec les communes, le SICECO propose plusieurs services relevant de l'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que les communications électroniques.

Le SICECO possède également des missions d'intérêt public :

- veiller au maintien d'un service public performant
- contrôler la bonne exécution des missions des concessionnaires (ERDF pour l'électricité et GRDF pour le gaz)
- contrôler les services de fourniture aux tarifs réglementés d'EDF Branche Commerce
- exercer la fonction de maître d'ouvrage partagée avec ERDF
- participer à l'aménagement du territoire

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.siceco.fr



DREAL Bourgogne

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne est le service en région du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) et du ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement (METL). Elle porte la politique nationale de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité, de lutte contre les risques, de promotion de transports et d'une mobilité durables mais aussi la politique nationale du logement et de renouvellement urbain, dans une approche intégrée d'aménagement et de développement durable.

La DREAL exerce ses missions sous l'autorité du préfet de région et sous l'autorité fonctionnelle des préfets de départements pour les missions relevant de leurs compétences. A ce titre, les unités territoriales (UT) assurent le relai de proximité de la DREAL dans les 4 départements de Bourgogne.



Pour plus d'informations, rendez vous sur www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr





ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.



Pour plus d'informations, rendez vous sur www.ademe.fr



Conseil Régional de Bourgogne

« Le Conseil Régional est la plus jeune des collectivités territoriales. Au-delà de ces compétences obligatoires, fixées par les lois de décentralisation, la Région Bourgogne a fait le choix d'intervenir notamment pour l'environnement et le développement durable, en favorisant les pratiques respectueuses et les économies d'énergie.

Pour répondre à ces enjeux, le préfet de Région et le président du Conseil Régional de Bourgogne ont adopté le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie le 26 juin 2012. Ce document, prévu par la loi Grenelle 2, définit, aux horizons 2020 et 2050, les grandes orientations et objectifs régionaux pour faire face au changement climatique : maîtrise de la demande d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre la pollution de l'air, développement des énergies renouvelables et adaptation au changement climatique. Il fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation au terme d'une période de cinq années.

Parallèlement, la Région continue de s'engager dans la généralisation des bonnes pratiques sur l'ensemble de son territoire, grâce au Plan « Bâtiments de Demain » qui repose sur la diffusion des connaissances, le développement de la recherche et de l'innovation et la formation des professionnels. Objectifs : faire progresser la demande de construction et de rénovation vers des performances énergétiques et écologiques de plus en plus ambitieuses ; accélérer l'évolution de l'offre des entreprises tant en terme de prestations que de matériaux, de technologies et de conduite de projets ; multiplier l'accès des salariés et des chefs d'entreprise à l'information et à la formation. Ainsi faire de la Bourgogne un territoire d'accueil des projets innovants en matière de basse consommation d'énergie, d'énergie positive et de qualité environnementale du bâtiment.

Le Conseil Régional participe également à la réalisation du Pôle de formation à la Haute Qualité Environnementale pour les métiers du bâtiment à Autun. Le pôle permettra de sensibiliser le grand public sur les questions énergétiques, et formera les élèves en formation initiale et les professionnels du bâtiment sur les problématiques de production énergétique, d'étanchéité à l'air ou de domotique. »

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.region-bourgogne.fr



Conseil Général de la Côte-d'Or

Le département en France a une histoire longue de plus de deux siècles. C'est en 1790 en effet que les Constituants, voulant substituer aux divisions administratives de l'Ancien Régime une nouvelle organisation du Royaume, créèrent 83 départements. Depuis les lois de décentralisation, le Conseil Général s'est adapté aux nouvelles missions qui lui ont été confiées : solidarité, transport, éducation ... Parallèlement, et pour coller davantage aux réalités du territoire, le Conseil Général de la Côte-d'Or mène des actions volontaires d'intérêt départemental dans les domaines de l'économie et de l'emploi, l'environnement, la création et la diffusion culturelle, la jeunesse, les nouvelles technologies ou le sport.



La politique du Conseil Général en matière d'énergie est toute tournée vers le développement durable : enfouissement des réseaux et mise en place notamment d'un programme départemental «Bois-énergie» pour créer des chaufferies automatiques et promouvoir les techniques de chauffage au bois-énergie

Électrification rurale

Dans certains points isolés de Côte-d'Or, l'électricité n'est pas encore distribuée. Le Conseil Général de la Côte-d'Or s'emploie donc à renforcer et à étendre les réseaux électriques. Il intervient également en faveur de l'enfouissement des réseaux électriques.

Énergies renouvelables : la filière bois

L'intervention du Conseil Général de la Côte-d'Or vise à promouvoir les techniques de chauffage au « bois énergie » moderne, automatisées et de favoriser l'émergence d'une offre de combustible renouvelable (filière forestière, granulats de bois ou filière paille). Ainsi, le Conseil Général de la Côte-d'Or accompagne des collectivités qui investissent dans les énergies renouvelables sur le thème du bois énergie, et soutient leurs investissements.

La Mission Bois Energie 21 ou MBE21

Afin de faciliter et de faire émerger des projets de chaufferies automatiques au bois dans le département, l'ONF, le Conseil Général de la Côte-d'Or et le SICECO ont signé le 6 juin 2012 une convention de partenariat. Son objectif : promouvoir et développer la filière Bois-Énergie par la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en particulier les communes. Son moyen : la Mission Bois-Énergie 21

Pour en savoir plus rendez vous sur www.cotedor.fr

Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant plus de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'énergie (électricité, gaz, chaleur), d'eau et d'assainissement, de communications électroniques, de déchets, que la gestion de ces services soit déléguée à une entreprise (dans le cadre d'un contrat d'affermage ou de concession) ou assurée directement par la collectivité (en régie). Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.

La FNCCR conseille et appuie les initiatives de ses membres visant à favoriser des systèmes énergétiques vertueux : utilisation rationnelle de l'énergie, production décentralisée, maîtrise de la demande, gestion de la « pointe » électrique locale, optimisation de l'éclairage public, de la consommation des bâtiments publics, systèmes de recharge pour véhicules électriques...



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.fnccr.fr - www.clairenergie.fr - www.energie2007.fr
www.servicedeau.fr - www.telecom2012.fr

